

ADEMA : Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles

Financement



Formation professionnelle continue
Accessibilité des DE aux métiers de
l'agriculture (ADEMA)

N° de marché : ADEMA-CFPPA-2018

Organisme responsable et contact

CFPPA DE LA GIRONDE - SITE
BLANQUEFORT
Véronique Puchaud-David
05.56.35.61.12
veronique.puchaud-
david@formagri33.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller
en insertion professionnelle
Entretien
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

-

Prérequis pédagogiques :

Le formateur reçoit en entretien individuel et
présente plus en détail le dispositif ADEMA au
demandeur d'emploi.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Malgré les difficultés de certaines productions, l'agriculture a toujours d'importants besoins en main d'œuvre salariée, tant pour pourvoir des emplois qualifiés permanents que pour des activités saisonnières. Face à ces difficultés, les partenaires sociaux agricoles* ont créé un dispositif à vocation sociale et professionnelle dont l'objectif est d'attirer les demandeurs d'emploi vers les métiers de l'agriculture. En partenariat avec Pôle emploi, le FAFSEA - organisme financeur de la formation professionnelle des salariés des métiers de l'agriculture et activités annexes - lance donc une opération innovante nommée ADEMA (Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles).

Contenu et modalités d'organisation

Accueil au centre de formation : 5 jours - Découverte de l'environnement et des métiers agricoles locaux - Élaboration de son parcours professionnel - Choix d'une activité d'immersion - Acquisition de quelques connaissances techniques de base Immersion en entreprise agricole : 15 jours ouvrés - Découverte de la réalité du travail agricole avec l'appui du maître de stage désigné par l'entreprise - Acquisition des gestes professionnels de base pour occuper un emploi agricole Retour au centre de formation : 2 jours - Bilan et identification des acquis - Consolidation du projet et parcours professionnel; préconisation d'accès à l'emploi agricole et/ou formation

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Construction avec l'appui du formateur référent et du maître de stage d'un

itinéraire de progression individualisé d'acquisition des bases sociales et professionnelles (acquérir la gestuelle professionnelle dans la spécialité choisie, respecter des horaires réguliers, tenir un rythme de travail, travailler en équipe, porter les équipements de protection, ...)

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Commentaires sur la parcours personnalisable

Temps plein continu 35h hebdomadaire 7h par jour de formation centre

Formation par alternance Centre / entreprise Horaires des entreprises à respecter pour les stages réunion d'information collective et de positionnement le ????? 2016 à 9h au CFPPA de Blanquefort

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

A l'issue d'ADEMA, le bénéficiaire du dispositif peut : - Être embauché dans l'entreprise d'accueil ou le bassin d'emploi, notamment via la Bourse à l'emploi de l'ANEFA (www.aneфа.org - Bourse à l'emploi / espace candidat) - Accéder à un contrat de professionnalisation - Être orienté vers une formation complémentaire financée par le FAFSEA d'une durée maximale de 120 heures (CIF professionnalisant) ou toute autre formation (Conseil régional).

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00082227	du 04/06/2018 au 03/07/2018	Blanquefort (33)	CFPPA DE LA GIRONDE - SITE BLANQUEFORT		Non éligible	
00085772	du 04/06/2018 au 03/07/2018	Sainte- Livrade-sur- Lot (47)	CFPPA 47		Non éligible	

00088689	du 03/09/2018 au 02/10/2018	Blanquefort (33)	CFPPA DE LA GIRONDE - SITE BLANQUEFORT	Non éligible	FPC
00085770	du 17/09/2018 au 16/10/2018	MONTARDON (64)	CFPPA 64 - MONTARDON	Non éligible	FPC
00088693	du 24/09/2018 au 23/10/2018	OEYRELUY (40)	CFPPA DES LANDES	Non éligible	FPC
00093902	du 01/10/2018 au 30/10/2018	Montardon (64)	CFPPA 64 - MONTARDON	Non éligible	FPC
00085773	du 08/10/2018 au 07/11/2018	Sainte- Livrade-sur- Lot (47)	CFPPA 47	Non éligible	FPC
00083537	du 08/10/2018 au 07/11/2018	Blanquefort (33)	CFPPA DE LA GIRONDE - SITE BLANQUEFORT	Non éligible	FPC
00085771	du 19/11/2018 au 18/12/2018	Coulounieix- Chamiers (24)	CFPPA PERIGUEUX DORDOGNE	Non éligible	FPC
00083539	du 19/11/2018 au 18/12/2018	Blanquefort (33)	CFPPA DE LA GIRONDE - SITE BLANQUEFORT	Non éligible	FPC